RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02175
Numéro SIREN : 753 677 061
Nom ou dénomination : FLIP

Ce dépôt a été enregistré le 23/05/2022 sous le numéro de dépôt 9325

bakertilly
STREGO

EURL FLIP

Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion

5 Rue Alexandre Arnaud

44120 VERTOU

Siret : 75367706100024

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Comptes certifiés conformes

Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	228	228		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	5 373	3 084	2 290	2 432
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	524 275		524 275	524 275
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**529 891**	**3 312**	**526 580**	**526 722**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	104 160		104 160	75 749
Autres créances	12 098		12 098	5 000
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	100 559		100 559	98 623
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**216 817**		**216 817**	**179 372**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**746 708**	**3 312**	**743 397**	**706 094**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	484 325	434 692
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	100 078	99 633
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	**639 403**	**589 325**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	60 918	74 148
Emprunts et dettes diverses (3)	5 049	5 142
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	734	88
Dettes fiscales et sociales	37 292	37 392
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	**103 994**	**116 769**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	**743 397**	**706 094**
(1) Dont à plus d'un an (a)	46 987	60 273
(1) Dont à moins d'un an (a)	57 006	56 496
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de Résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	203 000	188 000
Chiffre d'affaires net	**203 000**	**188 000**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	14 500	15 124
Autres produits		
Total I	**217 500**	**203 124**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	23 370	20 715
Impôts, taxes et versements assimilés	1 217	1 119
Salaires et traitements	131 286	91 097
Charges sociales	1 894	1 958
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 415	1 240
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
Total II	**159 183**	**116 130**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**58 318**	**86 994**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	46 000	34 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**46 000**	**34 000**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 219	1 756
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**1 219**	**1 756**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**44 781**	**32 244**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**103 098**	**119 238**

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	7 300	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**7 300**	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		2 000
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		**2 000**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**7 300**	**-2 000**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	10 320	17 605
Total des produits (I+III+V+VII)	**270 800**	**237 124**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**170 722**	**137 491**
BENEFICE OU PERTE	**100 078**	**99 633**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Un abandon de compte-courant a été consenti à l'une des filiales avec clause de retour à meilleure fortune pour un montant de 15 000 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ce montant a été comptabilisé en charges exceptionnelles.
Un abandon de créance (à caractère financier) a été consenti à l'une des filiales assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un montant de 5 300 euros hors taxes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ce montant a été comptabilisé en charges exceptionnelles.

Un abandon de créance (à caractère financier) a été consenti à l'une des filiales assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un montant de 2 000 euros hors taxes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ce montant a été comptabilisé en charges exceptionnelles.

Au 31 décembre 2021, le retour à meilleure fortune a été accordé sur la créance consenti en 2019 à une des filiales pour un montant de 5 300 euros hors taxes. Ce montant a été comptabilisé en produits exceptionnels.
A cette même date, le retour à meilleure fortune a été accordé sur la créance consenti en 2020 à une des filiales pour un montant de 2 000 euros hors taxes. Ce montant a été comptabilisé en produits exceptionnels.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL FLIP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 743 397 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 100 078 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Autres immobilisations incorporelles : 1 an
* Matériel de transport : 4 ans
* Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	228			228
Immobilisations corporelles	4 933	1 273	833	5 373
Immobilisations financières	524 290			524 290
Total	**529 450**	**1 273**	**833**	**529 891**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	228			228
Immobilisations corporelles	2 501	1 415	833	3 084
Immobilisations financières				
Total	**2 729**	**1 415**	**833**	**3 312**
ACTIF NET				**526 580**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL PIXIYO 44115 HAUTE-GOULAINE	10 000	100 524	80,00	46 897
SASU MAYA IMPRIMERIE 44115 HAUTE-GOULAINE	15 245	137 136	100,00	32 527
SARL STRADA 44115 HAUTE GOULAINE	6 048	469	95,24	20
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	524 275	524 275	5 000		46 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 116 258 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	104 160	104 160	
Autres	12 098	12 098	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**116 258**	**116 258**	

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	78 000
Total	**78 000**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 103 994 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	60 918	13 931	46 987	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	734	734		
Dettes fiscales et sociales	37 292	37 292		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 049	5 049		
Produits constatés d'avance				
Total	**103 994**	**57 006**	**46 987**	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	13 140
(**) Dont envers les associés	5 049

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 5 049 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	464
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	645
Charges sociales - charges à payer	17 779
Total	**18 888**

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres produits		7 300
TOTAL		**7 300**

Le retour à meilleure fortune a été accordé au titre de l'abandon de créance (à caractère financier) consenti en 2020 à l'une des filiales pour un montant de 2 000 euros hors taxes. Ce montant a été comptabilisé en produits exceptionnels.
Le retour à meilleure fortune a été accordé au titre de l'abandon de créance (à caractère financier) consenti en 2019 à l'une des filiales pour un montant de 5 300 euros hors taxes. Ce montant a été comptabilisé en produits exceptionnels.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Abandon de compte courant financier assorti d'une clause de retour à meilleure fortune (2019-STRADA)	15 000
Caution solidaire au profit de STRADA	25 000
Caution solidaire au profit de Pixiyo sur emprunt de 132 000€	20 000
Autres engagements donnés	60 000
Total	**60 000**

Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées
Engagements assortis de suretés réelles

FLIP
Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros
Siège social : 5 rue Alexandre Arnaud - 44120 VERTOU
753 677 061 RCS NANTES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 17 MAI 2022
DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 100 078,27 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice.....100 078,27 euros

- la somme de.....80 000,00 euros
à titre de dividende global à l'associé unique
soit 16 euros par part

Le solde, soit.....20 078,27 euros
en totalité au compte "Autres Réserves"
qui s'élève ainsi à 504 403,14 euros

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement

domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible	Revenu non éligible
31/12/2018	7 000 €	7 000 €	-
31/12/2019	-	-	-
31/12/2020	50 000 €	50 000 €	-

Certifié conforme
La Gérance

